Aux entreprises du secteur des services

Paris, le 12 novembre 2026

Objet : Salaires et pouvoir d'achat - urgence à agir

Madame, Monsieur,

La Fédération des Services CFDT souhaite vous alerter solennellement sur la situation des travailleuses et des travailleurs de nos secteurs confrontés à la dégradation de leur pouvoir d'achat et à la non-reconnaissance de leur travail.

Nous avons pleinement conscience des difficultés économiques auxquelles sont confrontées de nombreuses entreprises : ralentissement de l'activité, hausse des coûts, transformations des modèles économiques, concurrence exacerbée et incertitudes persistantes. Les secteurs des Services ne sont pas épargnés et connaissent, pour certains, des restructurations importantes et des menaces sur l'emploi.

Mais, reconnaître ces contraintes économiques ne peut conduire à faire du salaire et des salariés la variable d'ajustement permanente.

Dans les branches comme dans les entreprises, les négociations salariales débouchent trop souvent sur de simples réajustements en fonction des évolutions du SMIC. Les grilles de rémunération se tassent et des salariés passent des années, parfois toute leur carrière, au niveau du SMIC. Cette situation ne permet ni de reconnaître les qualifications, les compétences et l'expérience, ni de redonner de véritables perspectives de progression salariale.

Aujourd'hui, nous le disons clairement : travailler doit permettre de vivre dignement de son travail. Augmenter les salaires impacte aussi positivement la consommation et donc l'économie.

Les salaires doivent augmenter pour toutes et tous. Revaloriser uniquement les plus bas salaires sans revaloriser l'ensemble des grilles contribuerait encore à leur tassement.

Le travail doit être reconnu à sa juste valeur. Une entreprise ne peut fonctionner, se développer et créer de la richesse sans les femmes et les hommes qui rendent chaque jour son activité possible. Il est donc légitime que les salariés bénéficient pleinement de la richesse qu'ils contribuent à produire.

La Fédération des Services CFDT est attachée à la négociation et au dialogue social. Nous demandons la réouverture des négociations salariales dans les entreprises partout où les évolutions salariales ne permettent plus de répondre à la réalité du coût de la vie.

La Fédération des Services CFDT revendique :

- Une revalorisation immédiate du niveau d'entrée de la grille permettant un gain de 100 € nets ;
- Une automatisation des augmentations des niveaux de la grille de salaires dès lors que le SMIC augmente ;
- Le maintien de véritables écarts entre les niveaux afin de reconnaître qualifications, compétences, ancienneté et responsabilités permettant une réelle dynamique salariale qui reconnaisse les parcours professionnels,
- Des augmentations pérennes des salaires plutôt que le recours systématique à des mesures ponctuelles ;
- Un partage plus juste de la richesse produite dans les entreprises ;
- L'augmentation automatique des contrats de prestation de services dès lors que le SMIC augmente.

Nous demandons également l'ouverture de négociations sur les accessoires de salaire, l'organisation du travail et les plans de mobilité.

Pour la Fédération des Services CFDT, les aides et allègements accordés aux entreprises doivent être accompagnés d'exigences sociales. Les exonérations de cotisations dont bénéficient les entreprises ne peuvent demeurer sans contrepartie.

Préserver les entreprises et l'emploi est indispensable ; mais, permettre aux salariés de vivre dignement de leur travail l'est tout autant. La performance économique et la justice sociale ne doivent pas s'opposer, elles doivent avancer ensemble. Le risque que la situation sociale dérape en dehors de nos sphères de discussions est réel.

Face à la gravité de la situation, la Fédération des Services CFDT vous appelle donc à prendre toute votre part dans cette responsabilité et à créer les conditions d'un dialogue social à la hauteur de l'urgence salariale et sociale. Les perspectives s'annoncent sombres pour la France et nous ne pourrons pas éternellement catalyser cette colère.

Nous sommes disponibles pour engager ensemble le dialogue social que les entreprises méritent, nous vous invitons à vous rapprocher des représentants et élus CFDT.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Véronique REVILLOD
Secrétaire Générale



FÉDÉRATION DES SERVICES CFDT Chez Artois Bâtiment A/11 rue de Cambrai CS 40091 75945 Paris Cedex 19 - 01 48 10 65 90 - services@cfdt.fr